

La société [GODARD](#) / T : 03.80.52.24.00 (siège à Chenôve), spécialisée dans les travaux de recyclage, de dépollution et de broyage de véhicules, a été victime d'un incendie vendredi. Le feu s'est déclaré en raison de la chaleur et il pouvait durer plusieurs jours. 25 pompiers ont été dépêchés sur place. Les riverains ont été invités à fermer les fenêtres de leur habitation en raison des fumées toxiques dégagées. Les machines étant à l'arrêt, la chaleur est présentée comme la seule responsable. Le feu a débuté dans un stock de gros électroménager hors froid. Plusieurs jours d'intervention ont été envisagés par les pompiers. www.groupegodard.fr